Jo

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-4-77413309

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

ABONNEMENT ANNUEL 50 F

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 119 15 avril 1977

GRANDES CULTURES

- COLZA -

DEGATS DE GEL

Nombreux sont les producteurs qui s'interrogent sur la conduite à tenir à la suite des dégâts de gel apparus sur leur colza d'hiver dès la fin du mois de mars. En collaboration avec le C.E.T.I.O.M. et en l'absence de références précises, nous donnons ici des indications qui seront à adapter par les producteurs à chaque cas particulier.

Globalement, trois types de dommages peuvent se rencontrer :

1. Des pieds de colza présentent, dans toute la parcelle, des déformations ressemblant à des dégâts d'hormones ou de charançon des tiges : tiges sinueuses, coloration pâle, quelques feuilles et tiges nécrosées, etc... Dans l'ensemble, les boutons floraux dépassent les cultures.

2. Les pieds de colza, avec un pourcentage élevé, sont pliés ou cassés, la tige se décolore, le bouton floral est le plus souvent situé plus bas que le sommet de la culture. Dans la zone nécrosée des tiges, une pourriture se développe. Des bactéries et un cortège d'organismes saprophytes en sont responsables, suite à l'action mécanique du gel sur des tissus très turgescents. Généralement, les dégâts sont d'autant plus importants que l'apport d'azote a été précoce. Nous sommes en présence de dégâts de gel sévères et le cas est fréquent en Lorraine.

3. Les parcelles sont dans un état intermédiaire. Certains pieds sont déformés, d'autres cassés et pliés, en train de pourrir. Les tiges restantes, plus ou moins redressées, ont une densité au m2 variable.

Dans le premier cas : il faut laisser la culture en place sans hésitation.

Dans le deuxième cas : il faut raisonner économiquement avant d'intervenir :

- Si, compte tenu de la nature du sol et des traitements herbicides, le producteur a 80 % de chances d'installer une culture de remplacement qui lui procurera, à terme, l'équivalent de 10 quintaux de colza, le retournement de la culture peut être envisagé. Après broyage et labour (20-25 cm de profondeur), la culture de remplacement sera installée rapidement.

- Si une culture de remplacement ne peut être tentée avec suffisamment de chances de succès, la culture de colza sera laissée en place. Le plus rapidement possible, il faudra broyer les tiges par un travail soigné (ensileuse ou broyeur) afin d'accélérer la décomposition des résidus de tiges et faciliter un redémarrage homogène de la culture à partir des pivots qui sont généralement bien implantés et sains. Les pivots rejetteront au niveau du collet si l'on coupe les tiges entre 4 et 8 cm de hauteur (sous le niveau de pourriture).

.../...

P21

C'est la qualité du travail qu'il faut viser avant tout. Dans ce cas, on peut, sous toutes réserves, en l'absence de références, espérer une récolte de 10 quintaux voire plus, quinze jours à un mois après la période normale et avec une maturité peu échelonnée.

Dans le troisième cas :

- Si les cultures présentent plus de 20-25 plantes viables au m2, la culture est à laisser en place. Dans le cas contraire, il faut attendre 8 à 10 jours pour se prononcer. Un temps poussant peut faire redémarrer la culture dans l'intervalle. Sinon, passé ce délai, il est encore temps de se reporter au cas nº 2.

- Si la culture est laissée en place, il est vraisemblable que la floraison va s'étaler dans le temps et que la lutte contre les insectes sera plus délicate. Parallèlement, la maturité sera très échelonnée et des procédés de récolte adaptés devront être mis en oeuvre pour éviter des pertes trop importantes par égrenage.

CULTURES DE REMPLACEMENT (APRES LABOUR) D'UN COLZA D'HIVER RETOURNE, PREALABLEMENT DESHERBE

- après Tréflan : colza de printemps, tournesol, chou, légumineuses, pommes de terre, orge de printemps. Maïs et blé de printemps sont à éviter, car les risques de phytotoxicité sont trop importants.

- après Légurame : colza de printemps, tournesol, luzerne, trèfle, pois, lin oléagineux.

- après Kerb 50 et Kerb Ultra : colza de printemps, tournesol, maïs, pommes de terre, pois, luzerne.

- après Dévrinol : colza de printemps, chou, pommes de terre, tournesol, légumineuses, maïs.

- après Planavin : colza de printemps, chou, légumineuses fourragères, lin oléagineux, pommes de terre, tournesol.

- après Dalapon : toutes cultures possibles trois mois après l'application.

Plus l'herbicide aura été appliqué tôt, moins les risques pour certaines cultures de remplacement (maïs entre autres) seront élevés.

- CEREALES -

MALADIES

- Maladies du pied sur céréales d'hiver (piétin, fusariose)

Dans la plupart des situations de la Circonscription, le blé d'hiver, l'orge d'hiver et l'escourgeon atteignent les stades "redressement"et"1er noeud", stades pendants lesquels les maladies du pied risquent de se manifester.

Si la présence de piétin verse est signalée en divers secteurs, le seuil d'intervention de 30 % de pieds présentant des symptômes d'attaques sur gaines n'est généralement pas atteint. Dans ces conditions, aucune intervention ne s'impose.

- Oïdium

Cette maladie, observée sur blé d'hiver et surtout orge d'hiver, a été freinée dans son évolution par le temps froid sévissant depuis une quinzaine de jours sur notre région. Tout traitement est actuellement inutile.

PARASITES ANIMAUX

- Cnephasia pumicana

La migration des jeunes chenilles de Cnephasia de leur lieu d'hibernation (bois, taillis...) sur les cultures avoisinantes de céréales a été fortement entravée par le temps froid. Les captures enregistrées sur panneaux blancs de 100 cm2, installés

.../...

à 25 mètres du refuge hivernal sont tombées de 20 à 30 chenilles il y a 15 jours à 1 à 5 chenilles actuellement (STUTZHEIM, DINGSHEIM - 67). Les mines restent faibles.

Toute intervention contre cette chenille de la tordeuse des céréales est encore prématurée.

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

- MIRABELLIER - PRUNIER -

Après les dégâts de gel qu'il est maintenant possible de chiffrer, les espoirs d'une petite récolte risquent d'être compromis par une mauvaise fécondation des fleurs épargnées par le froid ainsi que par une nouaison difficile. Tout doit donc être mis en oeuvre pour assurer une protection efficace des vergers contre les ravageurs et les maladies cryptogamiques, afin de limiter leurs dégâts au minimum et éviter ainsi qu'ils ne s'ajoutent à ceux que nous connaissons déjà.

Le temps frais et pluvieux reste très favorable au développement du monilia. D'autre part, malgré les températures anormalement basses, les premières colonies de pucerons sont installées et des oeufs d'hoplocampes déposés.

Un traitement mixte fongicide-insecticide devra être réalisé dès que possible.

Au fongicide utilisé pour lutter contre le monilia, ajouter l'un des insecticides suivants, conseillé contre les hoplocampes, insecticides également efficaces contre les pucerons :

- azinphos : 40 g de m. a./hl
- lindane : 20 g de m. a./hl
- malathion : 75 g de m. a./hl
- parathion éthyl : 20 g de m. a./hl
- parathion méthyl : 25 g de m. a./hl
- phosalone : 60 g de m. a./hl

- GRIOTTIER -

MONILIA

Renouveler le traitement contre cette maladie dès le début de la semaine du 18 au 23 avril.

PETITS FRUITS

- FRAISIER -

BOTRYTIS

Afin d'assurer une protection aussi efficace que possible des fraisiers contre le botrytis (pourriture grise) très redouté au cours de printemps humides, un premier traitement est conseillé à l'apparition des premières fleurs. Il sera à renouveler au moment de la pleine floraison, puis à l'apparition des premiers fruits verts. Utiliser l'une des matières actives suivantes :

- bénomyl (Benlate) : 30 g de m. a./hl
- carbendazim (Bavistine) : 30 g de m. a./hl
- dichlofluanide (Euparène) : 125 g de m. a./hl
- folpel (nombreuses spécialités) : 150 g de m. a./hl
- méthylthiophanate (Pelt 44) : 70 g de m. a./hl
- thirame (nombreuses spécialités) : 320 g de m. a./hl

La pulvérisation devra être abondante (de l'ordre de 1 500 à 2 000 litres de bouillie à l'hectare).

La variété "Gorella" supporte mal la dichlofluanide (risques de brûlures).

.../...

P22

PEPINIERES ORNEMENTALES

- EPICEA -

CHERMES

De nombreux échantillons de rameaux d'épicéas, porteurs à leur extrémité, de petites galles en forme d'"ananas" de 25 à 30 mm de diamètre et constituées par des écailles vert foncé puis brunes, nous sont adressés dès à présent pour détermination. Il s'agit de galles provoquées par la réaction des épicéas aux piqûres des pucerons du chermès de l'épicéa.

Dans le cas d'arbres isolés présentant de tels symptômes, couper les galles et les brûler sans attendre. En cas d'infestation moyenne, effectuer dès la mi-avril, 2 à 3 traitements à 10-15 jours d'intervalle, avec un produit commercial apportant 30 g de lindane par hectolitre, en prenant soin de bien mouiller les branches.

En cas de forte infestation, recourir, pendant la période de végétation, à des insecticides systémiques à base de :

- diméthoate : 30 g de m. a./hl
- oxydéméton méthyl : 25 g de m. a./hl
- vamidothion : 50 g de m. a./hl

VIGNE

BOARMIE

En raison de l'arrêt de la végétation depuis près de 15 jours, les dégâts causés par la boarmie vont en s'amplifiant. La présence de la boarmie étant observée dans de nombreux secteurs, nous invitons les viticulteurs à être très attentifs à l'activité de ce ravageur (bourgeons rongés et évidés). Dans les parcelles où des dégâts sont constatés et où aucun traitement n'a été réalisé jusqu'à ce jour, il serait urgent d'intervenir avec un produit à base d'endosulfan (Thiodane, Thiodan, Endofène, Insectophène) ou une spécialité mixte en contenant (Drifène, Ekadrine).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER